

DIRECTION DU RESEAU

*La Directrice*

Paris, le 24 février 2021

**NOTE à l'attention des Membres du CSSCT DR  
qui se réunira le 9 mars 2021**

---

**Objet :** Etat d'avancement de la mission conduite par le psychosociologue du travail d'INTERMETRA à la DROCIN.

**1. Rappel du déroulement de la mission**

M. Patrick Agbaté, psychosociologue du travail chez Intermétra, est intervenu à la DROCIN selon la méthode présentée dans la note du 23 novembre 2020.

La mission a pour objet de conduire à l'élaboration de préconisations portant prioritairement sur l'organisation du travail. Ces préconisations procèdent d'un diagnostic psychosocial élaboré à partir d'éléments portant sur l'organisation du travail, mais aussi d'éléments relevant du vécu du travail des salariés concernés. La finalité est d'identifier si l'organisation du travail existante et les modes de fonctionnement afférents sont susceptibles de générer ou de favoriser l'émergence de risques psychosociaux.

Pour faciliter les échanges en présentiel, les deux phases de la mission ont été organisées comme suit :

- La phase des entretiens individuels s'est déroulée du 30 novembre au 19 janvier (période de congés scolaires entre le 20 décembre et le 25 janvier). 19 entretiens ont été conduits par la psychosociologue du travail soit dans les locaux d'Intermétra soit à la Direction régionale selon les souhaits des collaborateurs.
- La phase d'observation sur site s'est déroulée sur deux journées (les 9 et 17 février). Ces deux journées ont permis également de nouveaux échanges du psychosociologue avec l'ensemble des collaborateurs.

Seule la collaboratrice installée à Mayotte (et arrivée en octobre 2020) n'a pas pris part à ces échanges, à sa demande.

L'intervention de M. Agbaté s'est achevée le 17 février dernier.

## **2. Calendrier de restitution du rapport**

La nomination toute récente du Docteur Philippe DAHAN, médecin du travail en charge de la CDC pour les agents de statut public comme privé permettra les échanges nécessaires sur les préconisations proposées par le psychosociologue du travail et la diffusion aux parties prenantes du rapport quand celui-ci sera disponible



Gisèle Rossat-Mignod